

Lundi 17 octobre 2011

## CONSEIL DE LA CREA DU 17 OCTOBRE 2011

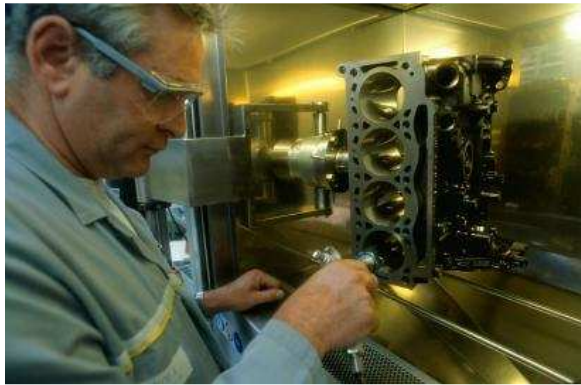


### Contacts

Marie MAHIEU-RIVALS  
Attachée de presse de la CREA  
02 32 76 69 03 / 06 20 87 51 83  
marie.mahieu@la-crea.fr

Cathy PREVOST  
Assistante  
02 32 76 69 37  
cathy.prevost@la-crea.fr

### ♦ Pour la fabrication du Moteur Electrique, la CREA et la Région Haute-Normandie apportent leur soutien à Renault Cléon



Dans l'objectif de devenir une des premières éco-communautés de France, la CREA soutient les industries de pointe et plus particulièrement celles qui contribuent à l'essor d'une « croissance verte ». Le développement des véhicules électriques en fait bien entendu partie.

Avec son plan CREA'venir, lancé en mars 2011, la CREA devient un territoire pionnier dans le domaine du véhicule électrique. Une vingtaine de

prototypes de voitures électriques Renault est actuellement expérimentée en avant-première et la CREA s'est engagée à développer un réseau de bornes de recharge performant sur son territoire.

Dans le même temps, la CREA a salué la décision du Groupe Renault de fabriquer, à l'horizon 2013, ses moteurs électriques dans l'usine de Cléon. C'est une promesse d'avenir pour les 4000 salariés de Renault Cléon.

Dans ce contexte et en cohérence avec les décisions prises par la Région Haute-Normandie, la CREA soutient le financement du nouvel outil de production nécessaire à la construction du nouveau moteur électrique : un prêt à taux zéro de 1 350 000 euros et une subvention de 150 000 euros. La Région Haute-Normandie a déjà délibéré quant à elle pour sa participation à hauteur de 3 254 000 euros avec un prêt à taux zéro.

### ♦ Rapport d'activités 2010 du parc des expositions

Le bilan de l'année 2010 du parc des expositions géré par le COMET est satisfaisant malgré un contexte économique difficile.

La fréquentation (toutes manifestations confondues) est de 432 737 visiteurs, avec un réel attrait pour les manifestations grand public comme les salons maison/décoration, de l'automobile, du mariage et de la fête, du vin et des produits de terroir....

Des manifestations d'envergure ont été pour la première fois accueillies au Parc Expo (3<sup>ème</sup> édition du Salon des Solutions Techniques & Territoriales, Salon Beauty Sélection, l'anniversaire des 50 ans de Ferrero) et de nouveaux salons ont également vu le jour (le salon Normanbat, ...). Le nombre d'événements est en augmentation constante depuis plusieurs années (82 en 2010, 81 en 2009, 73 en 2008).

*Informations ressources humaines* : l'équipe du COMET est composée de 28 équivalents temps plein (dont 25 permanents)

*Données financières* : le COMET verse à la CREA une redevance fixe de 364 458 € à laquelle s'ajoutent deux redevances variables : pour 2010 la somme des redevances s'élève à 488 936 euros, elle était de 487 453 euros en 2009, 457 273 euros en 2008.

*Nombre de jours de locations* : 227 (en 2010), 218 (en 2009), 219 (en 2008).

*Nombre d'événements* : 82 (en 2010), 81 (en 2009), 73 (en 2008)

A noter que les synergies avec le Zénith sont importantes. Elles reposent sur des mutualisations de personnels, de matériel, de partenariats et de cohérence de communication.

Des travaux de rénovation financés par la CREA vont être entrepris à partir de mars 2013 jusqu'à mars 2015. Les halls seront plus fonctionnels et permettront de mieux répondre aux besoins des clientèles et de développer l'activité des foires / salons et des manifestations d'entreprises. Ces travaux amélioreront les performances énergétiques du bâtiment. Le parc des expositions sera également mieux desservi en transports en commun avec l'optimisation prochaine de l'itinéraire de la ligne 7.

### ♦ Rapport d'activités 2010 du Zénith



2010 a été une très bonne année, pour l'affluence (261 803 spectateurs comptabilisés) et d'un point de vue financier (1,04 millions d'euros de chiffres d'affaires). D'une manière générale, le nombre de spectacles attirant un large public a augmenté et le Zénith a souvent affiché complet.

La CREA a quant à elle accordé 16 jours de location gracieuse dont elle bénéficie, pour l'organisation de manifestations locales : Concert du Nouvel An...

*Informations ressources humaines* : l'équipe de SESAR, qui gère le Zénith, est composée de 5 permanents. Mais l'activité du Zénith génère en plus l'emploi de 5 postes en équivalent temps plein pour assurer la manutention technique, l'accueil en salle, le service des bars

*Données financières* : la redevance versée par SESAR à la CREA en 2010 est de 453 009 euros (elle était de 424 326 en 2009 et de 388 595 en 2008).

Les synergies mises en place avec le parc des expositions concernent la mutualisation des personnels, les prestataires, les partenariats et les actions de communication.

## ♦ Rapport eau et assainissement 2010

### ▪ Eau de la CREA : extension de la régie de l'eau et de l'assainissement



L'année a été marquée par l'extension de la régie de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier : 23 nouvelles communes soit 77 000 abonnés supplémentaires ont été intégrés à la régie. Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la régie de l'eau va s'étendre à 12 nouvelles communes (37 000 abonnés), sur la base d'un marché de prestations de service, d'une durée de 6 ans. Par ces décisions, la CREA confirme sa volonté d'améliorer le service public de l'eau, par :

- ♦ un « prix juste » de l'eau qui doit permettre à tous l'accès à une eau de qualité et la réalisation des investissements nécessaires sur le réseau pour les générations futures ;
- ♦ l'harmonisation progressive des tarifs ;
- ♦ une meilleure identification de l'eau comme « bien public », par la population, autour d'un nouveau nom pour sa Régie qui s'appellera désormais « Eau de la CREA ».

### ▪ Des investissements importants

De nombreux investissements dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ont été effectués dans le courant de l'année, pour un montant global d'environ 12 millions d'euros. Ces travaux permettent d'améliorer toujours davantage la qualité de l'eau, dans le respect de l'environnement et de lutter contre les inondations.

Dans le domaine de l'assainissement : sept ouvrages de régulation ont été construits, des réseaux ont été étendus et des travaux sur les stations d'épuration et les cours d'eau ont été réalisés.

Dans le domaine de l'eau : de nombreux travaux ont eu lieu sur l'ensemble du territoire de la CREA, des renouvellements de canalisations, extensions de réseau, des renouvellements de branchements...

La mise en place d'une équipe, les « Oreilles d'or » chargée de réparer les fuites d'eau a permis d'inspecter 24% du réseau, de réparer environ 500 fuites.

### ▪ Harmonisation des prix

Sur le périmètre des 45 communes de l'ancienne Agglo de Rouen, les tarifs seront harmonisés au 1<sup>er</sup> janvier 2012. A l'échelle de la CREA, un prix unique de l'eau devrait être atteint d'ici 2018.

### ▪ Le prix de l'eau au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la facture d'eau pour une consommation de 120 M<sup>3</sup> coûtait en moyenne 364,04 euros TTC. Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, elle était de 368,35 euros, soit une légère actualisation de 1,18%. Le prix du m<sup>3</sup> d'eau était de 3,03 euros en 2010 et de 3,07 euros en 2011 (pour l'ensemble des composantes de la facture). Une part de la redevance revient à l'agence de l'eau pour préserver la ressource naturelle et à voies navigables de France.